



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	Emblèmes et conscience lignagère : les sceaux des Quincy au XIII ^e siècle. Partie 1 – Saer IV et ses pairs.
Auteur	Caroline SIMONET
Publié dans	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
Date de publication	avril 2022
Pages	19 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (2 ^e trimestre 2022)
Copy-right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article

Caroline SIMONET, « Emblèmes et conscience lignagère : les sceaux des Quincy au XIII^e siècle. Partie 1 – Saer IV et ses pairs », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2022-3, avril 2022, 19 p.

http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2022_003.pdf

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Conseiller de la rédaction : Laurent Macé

*Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,
Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot*

*Comité de lecture : Jean-Christophe Blanchard (université de Lorraine), Ghislain Brunel (Archives
nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre), John Cherry (British Museum), Marc Gil
(université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot (EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-
Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen), Christian de Mérindol (musée national des
Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel
Popoff (BnF), Miguel de Seixas (université de Lisbonne), Inès Villela-Petit.*

ISSN 1158-3355

et

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE ÉTUDES EN LIGNE

ISSN 2006-3972

© Société française d'héraldique et de sigillographie

SIRET 433 869 757 00016

***Emblèmes et conscience lignagère :
les sceaux des Quincy au XIII^e siècle.
Partie 1 – Saer IV et ses pairs***

Caroline SIMONET

Résumé

Saer IV de Quincy, issu d'un lignage anglo-écossais et marié à l'une des héritières du comté de Leicester, devient comte de Winchester en 1207. Cet aristocrate, connu pour sa participation à la révolte baronniale qui conduit à l'établissement de la *Magna Carta* en 1215, nous a laissé pas moins de six sceaux. Quatre d'entre eux portent les armes anciennes des Quincy, associées à celles d'un cousin pour le grand sceau équestre. Le changement d'armoiries de Saer IV l'amène à utiliser à la fin de sa vie un grand sceau biface combinant un équestre de guerre à un combat contre un lion. Les styles des différents sceaux que le comte de Winchester utilise permettent de les rapprocher des sceaux de parents et contemporains. Si le recours à un même atelier peut parfois être évoqué, l'adoption de certains motifs souligne surtout un contexte d'échange et d'influence en matière d'iconographie sigillaire dans les milieux aristocratiques anglo-écossais du début du XIII^e siècle.

Abstract

***The Quincy Sael in the Thirteenth Century. Models and emblems.
First part: Saer IV de Quincy, earl of Winchester (d. 1219)***

Saer IV de Quincy, an anglo-scottish baron married to the co-heiress of the earldom of Leicester, became earl of Winchester in 1207. Saer de Quincy, one of the 25 barons of the Magna Carta in 1215, owned six seals. His first coat of arms was engraved on four of those seals. The equestrian great seal was also bearing his cousin's blazon. Once he became earl of Winchester, Saer IV used a double-sided great seal showing his new coat of arms: an equestrian on the obverse, a fight against a lion on the reverse. The styles of those seal images may be compared to other aristocrats' seals. In some cases, it might be the production of a same engraver. But it's mainly the use of some specific patterns on seals that indicates the mutual influences between aristocrats.

L'année 1215 a laissé une marque importante dans l'histoire d'Angleterre : 25 barons révoltés imposent au roi Jean sans Terre la Grande Charte, ou *Magna Carta*, premier jalon d'une série d'écrits qui fixent des limites au pouvoir royal et garantissent les droits du Parlement et des sujets. C'est la singularité du Royaume-Uni : il est dépourvu d'une Constitution unique car il dispose d'un ensemble de textes à caractère constitutionnel. La commémoration du 800^e anniversaire de la *Magna Carta* en 2015 fut l'occasion outre-Manche d'organiser nombre de conférences, colloques et journées d'études, de publier articles et ouvrages¹.

Parmi les aristocrates qui s'opposèrent au roi, les sigillographes connaissent bien le chef de file des barons, Robert FitzWalter : sa superbe matrice de sceau en argent est l'objet-phare des collections sigillographiques du British Museum². Il fut rejoint dans son entreprise par son cousin Saer IV de Quincy, expérimenté tant sur les champs de bataille que dans les arcanes du pouvoir. Les sceaux et l'emblématique de ce dernier ont régulièrement retenu l'attention, souvent abordés indirectement dans des études consacrées à son cousin Robert FitzWalter ou à son épouse Marguerite de Beaumont, ou dans des articles à caractère plus global³.

Pourtant les sceaux de Saer IV et, plus généralement, des Quincy mériteraient une étude particulière⁴. Les choix emblématiques de Saer IV soulèvent de nombreuses questions, en lien avec les origines mal connues des Quincy et, à l'inverse, celles très bien documentées des Beaumont, lignage de son épouse⁵. Leurs sceaux, recensés et décrits,

1. Signalons le site en ligne <https://magnacarta800th.com/> (consulté le 15/05/2021) qui offre toute une série de ressources bibliographiques ainsi que de courtes biographies des 25 barons, entre autres participants. On y trouve également des articles sur certains documents liés à la *Magna Carta* ou aux 25 barons.

2. British Museum, 1841, 0624.1 (Tonnochy cat. n°332).

3. Un article récent de Nicholas Vincent, dédié au sceau de FitzWalter, fait le point sur les usages sigillaires de Saer de Quincy (« The seals of Robert Fitzwalter. Heraldry, kinship and display among the Magna Carta barons », dans John CHERRY, Jessica BERENBEIM, Lloyd de BEER (éd.), *Seals and status: the power of objects*, Londres, 2018, p. 84-94). Les sceaux des Quincy au XIII^e siècle sont largement évoqués dans George HENDERSON, « Romance and politics on some medieval English seals », *Art History*, vol. 1, n° 1, mars 1978, p. 26-44 (notamment p. 31-34 et 37-38). Sur les sceaux de Marguerite de Beaumont, épouse de Saer IV de Quincy, dans la production en langue française, voir Pierre BONY, « Les sceaux des deux sœurs de Beaumont-Leicester, Amicie et Marguerite, au début du XIII^e siècle », *RFHS*, t. 60-61, 1990-1991, p. 31-45 ; Philippe JACQUET, « Le sceau de Marguerite de Beaumont-Leicester, dame de Quincy, comtesse de Winchester (1233). Analyse tomographique », *RFHS*, t. 83-85, 2013-2015, p. 195-200 ; Caroline SIMONET, « Intailles et invocations magiques. L'exemple du contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester (1233) », *RFHS – Études en ligne*, 2021-12, décembre 2021, 8 p. (http://sfhsrfhs.fr/RFHS_W_2021_012.pdf) et « Magie, médecine et sigillographie. Hypothèse sur le contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester » *RFHS – Études en ligne*, 2017-1, octobre 2017, 7 p. (http://sfhsrfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2017_001.pdf) ; Marc GIL, « L'art sigillaire se prête-t-il à la production d'images allégoriques ? », dans Christian HECK (éd.), *L'allégorie dans l'art du Moyen Âge. Formes et fonctions. Héritages, créations, mutations. Actes du colloque tenu à Paris, INHA, 27-29 octobre 2010*, Turnhout, 2011 (répertoire iconographique de la littérature du Moyen Âge. Les études du RILMA, 2), p. 205-222 (en particulier p. 206-207).

4. On signalera l'article ancien de John Gough NICHOLS, « Notice of the Seals of the Earls of Winchester », *Proceedings of the Archaeological Institute of Great Britain and Ireland at Winchester, September 1845*, Londres, 1846, p. 103-107.

5. Sur l'origine du lignage de Quincy : Geoffrey Wallis Stewart BARROW, « Les familles "normandes" d'Écosse », *Annales de Normandie*, 15^e année, n°4, 1965, p. 493-515 et Caroline SIMONET, « Armoiries, sceaux et prosopographie. Remarques autour des origines des Quincy, comtes de Winchester », *RFHS – Études en ligne*, 2021-3, mars 2021, 24 p. [http://sfhsrfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2021_003.pdf]. Sur les Beaumont et leurs sceaux : Geoffrey H. WHITE, « The Beaumont Seals in the British Library Catalogue », *Notes and Queries*, 11th ser., cli, 1926. Charles BOYER, « Les sceaux de Simon de Montfort », *Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne*, 1955-1956, p.187-189. Nicolas CIVEL, « Sceau et armoiries de Simon, comte de Leicester », *RFHS*, t. 66, 1996, p. 83-106. Laurent MACE, *La*

ont fait l'objet de campagnes de moulage. Certains de ces moulages, ainsi que des originaux, sont désormais accessibles en ligne sur divers sites, notamment celui des National Archives, et dans les bases *Sigilla* en France et *Digisig* pour le monde anglo-saxon⁶. Cela facilite grandement le travail des chercheurs qui n'ont pas toujours l'opportunité de consulter les archives sur place, surtout en période de pandémie.

Je ne proposerai pas ici une étude exhaustive des sceaux du lignage de Quincy, travail d'ampleur qui dépasserait le cadre d'un simple article et demanderait de consulter les actes afin de décrire les usages diplomatiques de ces barons de premier plan. Il s'agira plus modestement de s'interroger, à l'aide de la documentation disponible à ce jour, sur la circulation de modèles sigillaires dans les milieux aristocratiques anglo-écossais du XIII^e siècle, et sur les jeux d'emprunt et surtout de transmission des armoiries et des emblèmes. Pour tenter d'éclairer ce sujet, après une rapide présentation du lignage de Quincy, les sceaux de Saer IV seront décrits dans ce premier article, et mis en perspective avec ceux de trois barons parmi ses contemporains, Alan de Galloway, Robert FitzWalter et Hugues de Neville.

I. L'ASCENSION DES PREMIERS QUINCY

Les Quincy descendaient sans doute de seigneurs flamands venus du Nord de la France⁷. Établis dans le Northumberland comme de nombreux flamands arrivés outre-Manche à la suite de la Conquête de 1066, les Quincy étaient des seigneurs de second rang, vassaux des Chocques, grands barons originaires des alentours de Béthune⁸.

Très vite, les Quincy s'élevèrent au-dessus de leur condition. À chaque génération, ils surent contracter des mariages avantageux avec des dames qui, en plus de leur apporter des biens, les firent bénéficier de leurs importants réseaux lignagers, tant en Écosse qu'en Angleterre. Par ailleurs, les monarques ont récompensé leurs qualités militaires en leur accordant domaines et offices. Enfin la disparition de branches aînées a contribué à concentrer titres et richesses entre les mains des héritiers.

majesté et la croix. *Les sceaux de la maison des comtes de Toulouse (XII^e-XIII^e siècle)*, Toulouse, 2019 (notamment le chapitre consacré aux Montfort p. 195-215). On trouvera également des éléments dans David CROUCH, *The Beaumont Twins. The Roots and Branches of Power in the Twelfth Century*, Cambridge, 1982 ; du même, « The Historian, Lineage and Heraldry, 1050-1250 », dans *Heraldry, Pageantry and Social Display in Medieval England*, éd. Peter COSS, Maurice KEEN, Woodbridge, 2002, p.17-37 (notamment p. 29-33) et *The birth of Nobility. Constructing Aristocracy in England and France, 900-1300*, Harlow, 2005 (notamment p.156-162). Voir également Pierre BONY, *Un siècle de sceaux figurés (1135-1235)*, Paris, 2002 (notamment p. 45-47, 65-67, 84-85, 89-90 et 102). Enfin, pour une mise au point récente, Jean-François NIEUS, « L'Invention des armoiries en contexte. Haute aristocratie, identités familiales et culture chevaleresque entre France et Angleterre, 1100-1160 », *Journal des savants*, 2017, p. 93-155 (notamment p. 127-131).

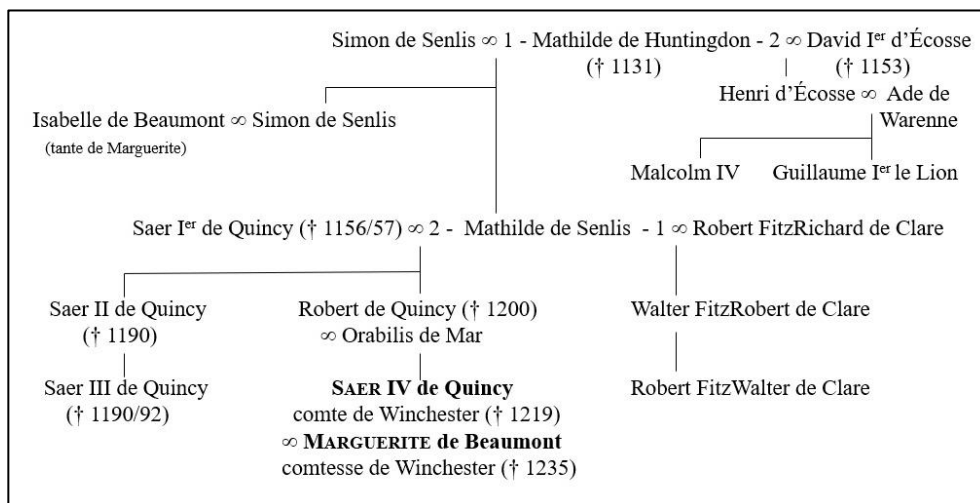
6. [<https://www.nationalarchives.gov.uk/help-with-your-research/research-guides/seals/>] (consulté le 14/03/2022). Voir également *sigilla.org* et *Digisig.org*.

7. BARROW, « Les familles "normandes" d'Écosse » (cité n. 5) et SIMONET, « Armoiries, sceaux et prosopographie... » (cité n. 5).

8. On renverra à la thèse de Grant G. SIMPSON, *An Anglo-Scottish baron of the thirteenth century: the acts of Roger de Quincy, Earl of Winchester and Constable of Scotland*, Thèse, Université d'Édimbourg, 1966, (ici p. 9) qui aborde plus largement le lignage depuis Saer I^{er}. Sur les Chocques, voir Jean-François NIEUS, « Stratégies seigneuriales anglo-flamandes après 1066. L'honneur de Chocques et la famille de Béthune », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 95, fasc. 2, 2017, p. 163-191 et « Sigard's Belt : The Family of Chocques and the Borders of Knighthood (ca. 980-1100) » dans *Knighthood and Society in the High Middle Ages*, éd. David CROUCH, Jeroen DEPLOIGE, Louvain, 2020, p. 121-142.

Saer I^{er} de Quincy est le premier membre connu de cette famille : les plus anciennes mentions le concernant datent de 1124-1129 environ. Il réalisa une union profitable : son épouse Mathilde de Senlis était veuve de Robert FitzRichard de Clare et belle-fille du roi d'Écosse David I^{er} (voir *généalogie 1*)⁹. Désormais, les Quincy se trouvaient apparentés aux Clare, famille aristocratique influente, et surtout aux rois d'Écosse¹⁰.

Généalogie 1 : les premiers Quincy et leur parentèle d'Écosse et de Clare



Le cadet de Saer I^{er}, Robert de Quincy, épousa d'ailleurs une dame écossaise, Orabilis (ou Arabelle) de Mar, héritière des domaines de Leuchars dans le diocèse de Saint-André. Cette union, malgré la séparation des époux après quelques temps, enracina la branche cadette des Quincy en Écosse. Robert de Quincy intégra la cour de ses cousins Malcolm IV (1153-1165) et Guillaume I^{er} (1165-1214) qui, en plus d'avoir probablement facilité son union avec la riche Orabilis, le dotèrent de plusieurs terres en Écosse. Toutefois, les liens du cadet de Quincy avec l'Angleterre furent renoués dès 1190 lorsqu'il accompagna Richard Cœur de Lion en croisade et surtout après la mort sans hoirs, vers 1190-1192, de son neveu Saer III, peu de temps après son frère Saer II¹¹.

9. Il s'agit d'une branche cadette des Clare. À chaque génération, les membres de ce lignage, comme souvent outre-Manche, précisaient leur filiation paternelle : Robert se nommait FitzRichard (« fils de Richard »), son propre fils Walter prenant le nom de FitzRobert, etc. Cela se traduit par la fréquente mention *filius* en légende des sceaux britanniques : la filiation tenait lieu de patronyme. Ce mariage d'une dame de l'aristocratie avec un seigneur de moindre rang n'est pas incongru. L'organisation d'unions hypogamiques pour les filles permettait à l'aristocratie de fidéliser des seigneurs, voire de les vassaliser. On songe par exemple à Mathilde l'Emperesse, fille et héritière revendiquée du roi d'Angleterre Henri I^{er}, mariée à l'empereur germanique Henri V puis, sur insistance de son père, au bien plus modeste comte Geoffroy d'Anjou : le monarque souhaitait s'attacher le Plantagenêt dans le cadre de son conflit contre Guillaume Cliton.

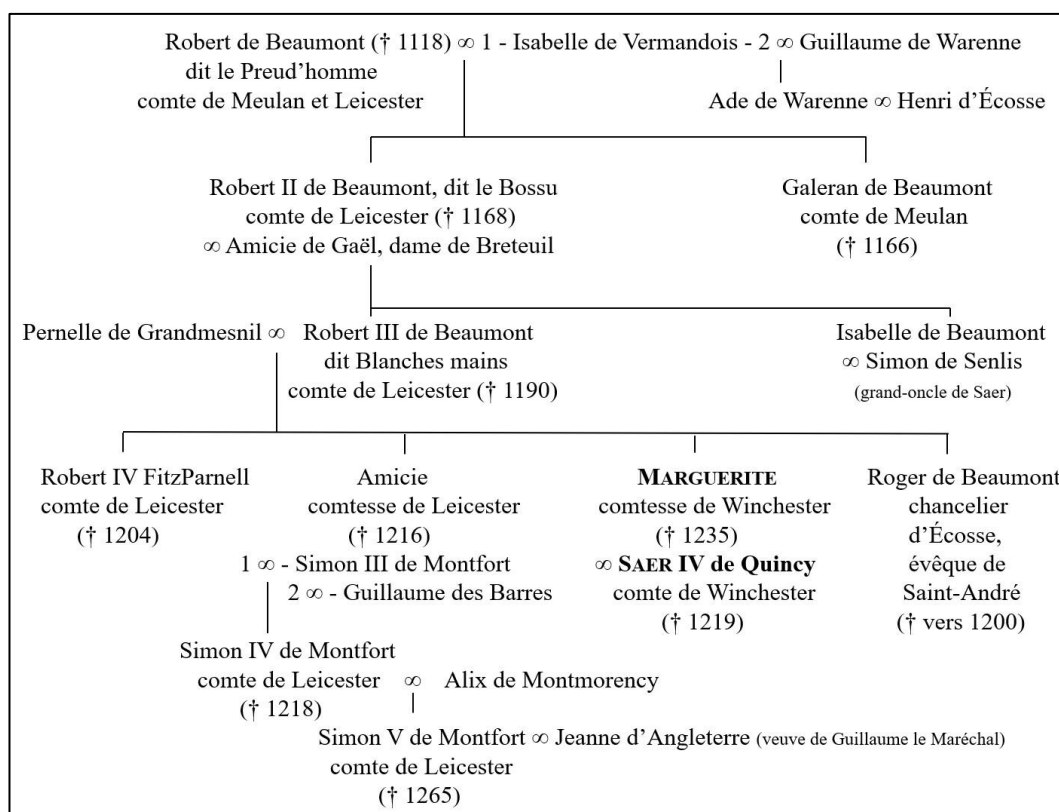
10. Sa mère, Mathilde de Huntingdon, remariée avec David I^{er} d'Écosse, était à la fois la grand-mère des rois Malcolm IV et Guillaume I^{er} le Lion, et celle de Robert de Quincy.

11. Il semblerait que Robert n'avait hérité d'aucune terre anglaise, les biens du lignage allant à son frère aîné Saer II. Saer III a participé à la révolte d'Henri le Jeune contre son père Henri II Plantagenêt en 1173-1174. Son père Saer II fut en revanche un fidèle de la couronne qu'il servit essentiellement en Normandie (SIMPSON, *An Anglo-Scottish baron...*, cité n. 8, p. 10-12).

L'extinction de cette branche aînée permit à Robert d'hériter des terres anglaises du lignage et d'intégrer le service des Plantagenêt, suppléant auprès du monarque anglais la disparition de Saer II.

Né vers 1165-1170, son fils Saer IV le rejoignit au service du roi d'Écosse Guillaume I^{er} le Lion avant lui aussi de rallier la cour d'Angleterre à partir de 1197 sous Richard Cœur de Lion (1189-1199) et ses successeurs¹². Le jeune Quincy avait déjà mis un pied en Angleterre grâce à son mariage avec Marguerite de Beaumont, une dame anglo-normande. Au service de Jean sans Terre dont il fut un temps Justicier, Saer IV combattit aux côtés de son cousin Robert FitzWalter de Clare en Normandie en 1202-1203. Les deux hommes connurent de conserve une captivité qui resserra leurs liens d'amitié et de chevalerie, et accrut leur ressentiment envers Jean sans Terre. Peu de temps après sa libération contre rançon, alors que Philippe Auguste intégrait la Normandie au domaine royal en 1204, un nouvel événement familial modifia drastiquement la situation de Saer IV de Quincy, pour le meilleur.

Généalogie 2 : parentèle de Marguerite de Beaumont



12. Saer IV a cependant continué à intervenir dans les affaires écossaises, notamment lors de la révolte des McWilliam en 1211-1212 où il mena des troupes – peut-être celles promises par Jean sans Terre – en soutien au roi Guillaume I^{er} le Lion.

Saer avait épousé, sans doute un peu avant 1190, Marguerite de Beaumont, la deuxième fille du comte de Leicester Robert III de Beaumont, dit Blanches mains, et de Pernelle (ou Pétronille) de Grandmesnil (voir *généalogie 2*)¹³. Cette union fut sans doute facilitée par Roger de Beaumont, frère de la dame : chancelier du roi d'Écosse à l'époque du mariage, l'ecclésiastique a probablement côtoyé Robert de Quincy et son fils Saer à la cour. Par ailleurs, Simon de Senlis, grand-oncle de Saer, s'était uni à Isabelle de Beaumont, tante de Marguerite et Roger. Enfin Saer et Marguerite étaient tous deux cousins des rois d'Écosse¹⁴. Le jeune couple était donc déjà apparenté.

La première chance liée à ce mariage fut qu'il se révéla prolifique : probablement huit enfants nés du couple arrivèrent à l'âge adulte. Saer IV et Marguerite purent donc développer une stratégie matrimoniale visant à tisser ou renforcer des liens lignagers ou politiques, tant en Angleterre qu'en Écosse et au Pays de Galles¹⁵. La seconde chance fut le décès sans enfant, en 1204, du frère aîné de Marguerite, le comte de Leicester Robert IV de Beaumont, dit FitzParnell en hommage à sa mère Pernelle¹⁶. Les biens considérables du comte furent partagés entre Marguerite et sa sœur aînée Amicie, alors veuve de Simon III de Montfort. Amicie recueillit le titre comtal de Leicester, transmis aux Montfort. La succession, contestée par Marguerite et Saer qui revendiquaient le comté, fut définitivement réglée en 1207¹⁷.

Malgré la décision royale confirmant l'attribution du titre de Leicester à Amicie puis à son fils Simon IV de Montfort, la mort de Robert IV de Beaumont bénéficia grandement aux Quincy : en plus de recevoir des domaines importants et des revenus colossaux, Saer IV fut érigé comte de Winchester en 1207 par un Jean sans Terre qui jugea sans doute plus sage de s'attacher un homme devenu l'un des plus grands barons d'Angleterre.

II. SAER IV DE QUINCY : UNE REUSSITE EMBLEMATIQUE

Si le grand sceau de Mathilde de Senlis est inventorié¹⁸, on ne connaît pas à ce jour celui de son époux Saer I^{er}. De même, on reste ignorant des sceaux de leurs fils Saer II et Robert, et de leur petit-fils Saer III¹⁹. L'histoire sigillaire masculine des Quincy

13. Les généalogies présentées dans cet article simplifient les lignages : un certain nombre d'enfants et d'unions ne sont pas mentionnés.

14. Isabelle de Vermandois était la grand-mère des rois Malcolm IV et Guillaume I^{er} le Lion par sa fille Ade de Warene, issue de son deuxième mariage. Elle était également l'arrière-grand-mère de Roger et Marguerite de Beaumont par son fils Robert le Bossu, issu de sa première union (voir *généalogie 2*). Roger de Beaumont devint par la suite évêque de Saint-André, diocèse dont était originaire Orabilis de Mar, épouse de Roger de Quincy. Ses sceaux ont été présentés dans BONY, *Un siècle de sceaux figurés...* (cité n. 3) p.73, Virginia GLENN, « Thirteenth-Century seals. Tayside, Fife and the wider world », *Tayside and Fife Archaeological Journal*, vol. 5, 1999, p.146-162 (notamment p. 146-148) et de la même « Glasgow, Italy and France : 13th- and early 14th-century Seals from the Cathedral » dans Noël ADAM, John CHERRY, James ROBINSON (éd.), *Good impressions. Image and Authority in Medieval seals*, Londres, 2008, p. 42-51 (ici p. 42).

15. On trouvera à ce sujet des éléments dans Melissa Adair POLLOCK, *Scotland, England and France after the Loss of Normandy, 1204-1296*, Woodbridge, 2015.

16. La forme anglaise de Pernelle est Paynel ou Parnell. Robert IV était aussi dit « de Breteuil », en souvenir de sa grand-mère Amicie de Gaël, dame des lieux.

17. David CROUCH, « The Battle of the Countesses: the Division of the Honour of Leicester, March-December 1207 », dans Paul DALTON, David LUSCOMBE (dir.), *Rulership and Rebellion in the Anglo-Norman World, c.1066-c.1216. Essays in honour of Professor Edmund King*, Farnham-Burlington, 2015, p. 179-211.

18. Birch 6706. L'empreinte originale est présentée dans Digisig (n° 10077181).

19. Un sceau de Saer IV de Quincy a parfois été attribué par erreur à son cousin ou son oncle, prénommés comme lui (HENDERSON, « Romance and politics... », cité n. 3, p. 33).

commence donc tardivement – mais de manière éclatante – avec l’autre petit-fils, Saer IV, qui nous a légué pas moins de six sceaux : un premier grand sceau, un second grand sceau biface – donc produit par deux matrices –, un petit sceau²⁰, un signet et un sceau secret. La hiérarchie entre les trois matrices des grands sceaux d’une part, le petit sceau, le signet et le sceau secret d’autre part s’articule très classiquement autour de la dimension (plus importantes pour les premières)²¹ et des choix iconographiques (le combattant à cheval ou à pied pour les premières, l’écu armorié pour les suivants). En revanche les légendes ne participent que marginalement à cette hiérarchisation : si la légende du sceau secret précise clairement sa nature, le signet est anépigraphe et le petit sceau porte une légende identique au grand sceau.

1. Les sceaux seigneuriaux : la fasce et le lambel

Saer IV de Quincy utilisa trois de ses sceaux avant 1207, date de sa promotion au titre de comte de Winchester. Ce premier jeu de matrices était composé du grand sceau, du signet et du petit sceau. Le grand sceau équestre, de 62 mm, montrait des armoiries à *la fasce et au lambel de sept pendants* sur l’écu tenu par le cavalier, la bannière flottant à sa lance et la housse recouvrant son destrier (*fig. 1*)²². Un petit écu, placé au-dessus de la croupe du destrier, était gravé aux armes de Robert FitzWalter, son cousin : à *deux chevrons brisés d’une fasce*. Enfin, la légende mentionnait *sigillum Seheri de Quenci* (soit « sceau de Saer de Quincy »).

Ce grand sceau fut utilisé avec le signet anépigraphe en guise de contre-sceau. De 24 mm, ce dernier montrait un écu en toupie aux mêmes armes qu’à l’avant, entouré de rinceaux (*fig. 2*). Saer IV posséda par ailleurs un autre sceau héraldique, utilisé indépendamment. La légende de ce petit sceau, lacunaire, semble similaire à celle du grand sceau ; l’écu portait une fasce et un lambel – à neuf pendants cette fois – et était flanqué d’une fleur de lys (?) à gauche et d’un gros point (soleil ?) à droite²³.

On ignore quand Saer IV commença à faire usage de ces trois matrices²⁴. Elles offrent une image très classique mais néanmoins prestigieuse des pratiques sigillaires aristocratiques des environs de 1200 : choix du type équestre à la bannière²⁵, figuration précoce d’un caparaçon²⁶, dimension notable du grand sceau, adoption d’un contre-sceau,

20. C’est par souci de clarté que ce sceau, utilisé seul, sera qualifié de petit sceau : l’expression ne renvoie pas ici à une catégorie juridique particulière ni à une précision de la légende.

21. Sur la question de la dimension des sceaux, voir John MC EWAN, « Does Size Matter ? Seals in England and Wales, ca. 1200-1500 », dans Laura Julinda WHATLEY (éd.), *A Companion to Seals in the Middle Ages*, Leiden / Boston, 2019, p. 103-126.

22. Birch 6355 et 6356. LAING n^{os} 679 et 680. VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... » (cité n. 3), n. 13 p. 91-92. Les variations du nombre de pendants n’ont pas de signification particulière : elles sont sans doute le résultat de la fantaisie du graveur.

23. VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... » (cite n. 3), fig. 84 p. 86.

24. Nombre d’actes écossais ou anglais de l’époque ne sont pas datés précisément.

25. La bannière évoque le pouvoir supérieur d’un baron, capable de convoquer nombre de chevaliers à l’ost (Brigitte BEDOS-REZAK, « L’apparition des armoiries sur les sceaux en Ile-de-France et en Picardie (vers 1130-1230) », dans Michel PASTOUREAU, Hervé PINOTEAU, Michel POPOFF (dir.), *Les origines des armoiries. Actes du II^e colloque international d’héraldique, Bressanone, 1981*, Paris, 1983, p. 23-37, ici p. 25-26 ; MACE, *La majesté et la croix...*, cité n. 5, p. 287-288).

26. Si la généralisation de la housse sur les sceaux équestres concerne les années 1220-1240, son apparition est attestée bien avant. En Angleterre, on en trouve une sur le sceau de Guillaume Plantagenêt, frère du roi Henri II, dès les environs de 1150-1160, ainsi que sur le premier grand sceau de Walter FitzRobert de Clare vers 1160 (NIEUS, « L’invention des armoiries... », cité n. 5, p. 112 et 128-130 ;

hiérarchie iconographique entre le grand sceau et les sceaux de moindre capacité juridique, répétition des armoiries.



1. Premier grand sceau de Saer IV de Quincy (62 mm)
aux armes anciennes, utilisé au moins jusqu'en 1207.

2. Signet anépigraphé utilisé comme contre-sceau (24 mm).

Oxford, Magdalen College, Brackley B.179 (tous droits réservés au Magdalen College).

Plusieurs étapes majeures de la vie du sigillant furent l'occasion pour lui de se doter d'un sceau : son adoubement (pas avant 1180-1185, date de ses 15 ans), son mariage qui l'amena à gérer les biens dotaux de son épouse (1190), l'héritage de sa mère Orabilis – probablement décédée avant Robert de Quincy –, le service du roi d'Angleterre (1197)²⁷, le trépas de son père (1200), le compagnonnage avec son cousin FitzWalter et leur captivité commune (1203), la succession du comté de Leicester (1204-1207).

Pour préciser le *terminus a quo* de leur gravure, les sceaux eux-mêmes apportent des indices supplémentaires. La possession d'un sceau équestre avant la mort du père est courante dans l'aristocratie du XII^e siècle²⁸. La légende, lapidaire, ne nous aide guère à déterminer si c'est le cas ici : l'absence de mention d'une terre particulière – héritée de sa

VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... », cité n. 5, ici p. 86-87 et du même « The seals of King Henry II and his court » dans Philipp R. SCHOFIELD (éd.), *Seals and their Context in the Middle Ages*, Oxford, 2015, p.7-33, ici p. 18). En France, la housse apparaît de façon contemporaine dans le Nord (vers 1160 selon BEDOS-REZAK, « L'apparition des armoiries... », cité n. 25, p. 26) et dans le Midi (vers 1170 d'après MACE, *La majesté et la croix...*, cité n. 5, p. 119-123).

27. Cette date est parfois retenue pour la mort de Robert de Quincy, ce qui expliquerait que son fils Saer IV lui succède dans ses fonctions auprès du roi d'Angleterre. Un retrait de Robert du service armé en raison d'un âge qui commençait à être avancé (il était né autour de 1140) pourrait aussi éclairer cette arrivée de Saer IV au service des Plantagenêt, en remplacement de son père.

28. Je citerai ici l'exemple des Pierrepont, dans le diocèse de Laon : Hugues de Pierrepont associa son fils Robert à l'administration des biens familiaux vers 1190. Robert disposa d'un sceau équestre du vivant de son père (Caroline SIMONET, *Sceaux et pouvoir à Laon et à Soissons (XI^e-XV^e siècles)*, thèse de doctorat, dactylographié, 2 vol., Paris I, 2008, vol. 1, p. 415-416).

mère Orabilis ? – ou de la filiation étaient habituelles à l'époque pour un sceau d'héritier²⁹. Quant au titre de *dominus*, il est rare avant le début du XIII^e siècle, quand les vassaux des barons commencent à s'emparer de l'usage du sceau, incitant les seigneurs à s'en distinguer en précisant leur rang. Son absence en légende ne signifie donc pas que Saer IV était encore simple héritier lorsque la matrice fut réalisée. Le heaume à timbre plat et à plaque de protection faciale rigide est connu dès 1193 avec le sceau de Matthieu II de Montmorency et semble disparaître après 1210³⁰. La housse armoriée est attestée dès le milieu du XII^e siècle mais rare avant 1190-1200. La figuration d'une bannière, signe d'un pouvoir seigneurial fort, est peu à peu délaissée sur les sceaux vers 1200 au profit de l'épée, ce qui ferait pencher la datation du sceau de Saer IV vers les années 1190. Mais cette bannière, malgré le rôle militaire de Saer IV auprès des rois d'Angleterre à partir de 1197, semble peu compatible avec un usage du vivant de Robert de Quincy, détenteur de l'autorité du lignage et donc seul apte à mobiliser ses chevaliers pour l'ost. Précisons enfin que les armoiries de Robert FitzWalter ont pu être ajoutées après la fabrication de la matrice, à la suite des campagnes militaires des deux hommes en 1202-1203.

Face à ces nombreuses pistes de datations, la maîtrise de la gravure, la profusion héraldique, l'association à un contre-sceau, le type du heaume, la figuration d'une bannière nous paraissent plaider en faveur d'une gravure vers 1200, lorsque Saer IV devint seigneur en titre. Rien ne dit que ce sceau équestre fut le premier utilisé par Saer, ni qu'il n'utilisa pas tout d'abord un sceau héraldique, dont l'usage commençait à se répandre. Mais ce grand sceau équestre, le plus ancien qui nous soit parvenu, fut à mon sens gravé après la mort de Robert de Quincy, une fois Saer IV à la tête du lignage, et sans doute avant l'héritage du comte Roger IV de Beaumont en 1204-1207 : en effet, rien de cette nouvelle fortune ne transparait sur ce sceau équestre, hormis éventuellement la qualité de l'objet lui-même. Les écus en toupie du signet et du petit sceau, proches des écus figurant sur le grand sceau, suggèrent que la gravure des trois matrices fut concomitante. À moins que le petit sceau héraldique fût à l'origine le grand sceau utilisé par Saer avant la mort de son père et conservé par la suite comme sceau privé. Nous verrons plus loin que les sceaux de deux autres aristocrates apparentés aux Quincy peuvent contribuer à préciser la datation de celui de Saer IV de Quincy.

2. Les sceaux comtaux : la naissance des sept mâcles

Devenu comte de Winchester en 1207, Saer IV de Quincy conserva dans un premier temps son grand sceau équestre inchangé. Mais il lui adjoignit, en guise de contre-sceau, un sceau secret héraldique de 37 mm dont la légende précisait sa nouvelle dignité : *secretum comitis Wintonie* (soit « [sceau] secret du comte de Winchester »)³¹. L'écu, en toupie, portait toujours les armes anciennes (fig. 3).

29. Voir les exemples développés pour la Champagne par Arnaud BAUDIN, *Emblématique et pouvoir en Champagne. Les sceaux des comtes de Champagne et leur entourage (fin XI^e-début XIV^e siècles)*, Langres, 2012.

30. AN, sc/D 2942. Germain DEMAY, *Le costume au Moyen Âge d'après les sceaux*, Paris, 1880, p. 131.

31. VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... » (cité n. 3), n. 15 p. 92. Ce sceau secret était peut-être encore utilisé en 1212 (SIMONET, « Armoiries, sceaux et prosopographie... », cité n. 5, p. 12-13).



3. Sceau secret de Saer IV de Quincy, comte de Winchester (37 mm)
placé au revers du premier grand sceau et utilisé après 1207.

Dessin extrait de Henry LAING, *Descriptive catalogue of impressions
from ancient scottish seals*, Edimbourg, 1850, pl. XI n° 1.

Entre 1207 et son départ en croisade en 1218, Saer IV de Quincy remplaça ses sceaux par un nouveau jeu de matrices. Il s'agissait d'un grand sceau biface de 77 mm : un équestre de guerre dont le cavalier, brandissant une épée, ornait le droit ; le revers montrait un chevalier à pied combattant un lion agressif, dressé sur ses postérieurs (fig. 4).



4. Grand sceau biface de Saer IV de Quincy, comte de Winchester (77 mm).

Oxford, Magdalen College, Brackley A.2 (tous droits réservés au Magdalen College).

Housse et écus de ce grand sceau biface étaient marqués d'un nouveau blason à sept mâcles. Le récent titre comtal de Saer IV était valorisé au travers de dimensions généreusement augmentées (15 mm de plus), d'une légende actualisée (*sigillum Seheri de Quinci comitis wintonie*), d'un armement modernisé et d'un style de gravure au goût du jour. La légende du revers était une citation biblique : *in manus tuas domine comendo spiritum meum*, soit « je remets mon esprit entre tes mains, Seigneur »³². Cette sentence,

32. Luc 23 : 46.

ultime parole du Christ sur la croix, associée à l'image d'un chevalier combattant le Mal (incarné ici par le lion), proclamait soit le bien-fondé de l'action politique de Saer – révolté en 1215 contre un roi jugé tyrannique qui le fit excommunier –, soit son engagement dans la croisade³³.

La figuration d'un chevalier combattant à pied, peu fréquente sur les sceaux pour lesquels les aristocrates préféraient leur portrait équestre, correspondait néanmoins à une réalité militaire : les Britanniques, comme les Nordiques d'ailleurs, mettaient pied à terre pour combattre en certaines circonstances³⁴. Louis VI le Gros en fit l'amère expérience en 1119 lors de sa cuisante défaite à Brémule, face au roi Henri I^{er} Beauclerc : celui-ci avait engagé à pied une partie de ses chevaliers dans la bataille³⁵.

Les sept mâcles, nouveaux emblèmes dynastiques, étaient volontairement en rupture avec un blason ancien attaché à des origines obscures³⁶. Désormais, les Quincy étaient des barons de haut rang qui entendaient se forger une nouvelle identité emblématique. L'*or* et le *gueules*³⁷ rattachaient les Quincy aux Clare, dont nombre de parents avaient adopté les couleurs, voire brisé les armoiries. Elles rappelaient également les armes d'Angleterre³⁸. L'épouse de Saer IV, Marguerite de Beaumont, s'empara de ces nouvelles armoiries de façon spectaculaire sur ses sceaux de comtesse par le biais d'un écu mais surtout d'une superbe robe armoriée et d'un contre-sceau de grande qualité (fig. 5)³⁹. Elle ne fut pas la seule : nous verrons qu'une partie des descendants du couple a conservé les mâcles, même lorsque le titre comtal est tombé en quenouille. Plus étonnant, Robert FitzWalter, cousin de Saer, l'a également fait graver sur son sceau. Cela nous amène à nous interroger sur les conditions de la production d'un sceau : le sigillant était plongé dans un contexte familial et féodal qui l'influçait et, en retour, qu'il pouvait inspirer. Aussi allons-nous à présent nous pencher sur les sceaux de trois personnages de l'entourage et de la parentèle de Saer IV de Quincy.

33. Sur la figuration du lion comme emblème Plantagenêt, voir VINCENT, « The Seals of King Henry II... » (cité n. 26) p.14-16 et du même, au sujet du lion combattu ou du dragon piétiné symboles de la tyrannie royale, « Feature of the Month: November 2015 - Another Magna Carta Find from Pennsylvania: The Arms of Roger Bigod, Earl of Norfolk (d.1221) », *The Magna Carta Project* [magnacartaresearch.org] (consulté le 06/08/2021). Voir également les remarques dans HENDERSON, « Romance and politics... » (cité n. 3), p. 32 et SIMONET, « Armoiries, sceaux et prosopographie... » (cité n. 5), p. 6-7.

34. Jules DE LA CHAUVELAYS, *Le combat à pied de la cavalerie au Moyen Âge*, Paris, 1885. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, Paris, 2003 (6^e éd.), p. 382-383.

35. SUGER, *Vie de Louis VI le Gros*, Henri WAQUET éd., coll. *Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge* (vol. 11), Paris, 1964, p. 111-113. Marjorie CHIBNALL, *The ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, 6 vol., Oxford, 1969-1980, t. 6, livre XII.

36. Sur ce changement d'armoiries : SIMONET, « Armoiries, sceaux et prosopographie... » (cité n. 5), p. 7-13.

37. On ignore quels étaient les émaux et métaux des armes anciennes de Quincy. La plupart des figurations en couleur sont modernes ou contemporaines et ne citent par de source d'époque en couleur (armorial, fresque ou tissu).

38. Sur les parentés de couleur des Clare, voir VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... » (cité n. 3), p. 86-87. Sur la transmission et brisures des chevrons des Clare, voir NIEUS, « L'Invention des armoiries... » (cité n. 5), p. 127-133. Sur l'adoption des couleurs royales, voir Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris, 1993, 2^{de} éd., p. 114 et Laurent HABLLOT, *Manuel d'héraldique emblématique médiévale*, Tours, 2019, p. 60.

39. AN, sc/N 56 et N 56 bis. Birch 6700.



5. *Grand sceau et contre-sceau de Marguerite de Beaumont-Leicester, comtesse de Winchester, utilisés en 1220-1233 (82 mm /51 mm et 33 mm).*

Moulages, AN, sc/N 56 et 56 bis. Tous droits réservés aux Archives nationales, Paris.

III. ALAN DE GALLOWAY, ROBERT FITZWALTER ET HUGUES DE NEVILLE : MODELES, PARENTE ET POLITIQUE

L'image du premier grand sceau de Saer IV de Quincy a souvent été mise en perspective avec celles des grands sceaux du cousin de Saer, Robert FitzWalter, en raison de l'emprunt réciproque d'armoiries – nous aborderons cette question *infra*. En revanche, sa parenté de style avec le sceau équestre d'Alan de Galloway, un aristocrate écossais, a peu retenu l'attention⁴⁰.

1. Le sceau d'Alan de Galloway : le style du caparaçon

Quincy et Galloway étaient peut-être déjà apparentés au XII^e siècle : après sa séparation d'Orabilis de Mar, Robert de Quincy, père de Saer IV, s'était remarié avec une dame prénommée Ève que certains rattachent aux Galloway⁴¹ (voir *généalogie* 3). Alan de Galloway (vers 1175-1234) était connétable d'Écosse, titre dont il hérita de son père Roland en 1200 et qui en fit un membre assidu de la cour d'Écosse⁴². Comme Saer IV de Quincy, il était également possessionné en Angleterre, sans doute depuis son premier mariage avec une Lacy⁴³. Il fut par ailleurs gratifié de biens en Irlande par le roi Jean sans Terre (1199-1216). Homme de guerre éminent, il mit son épée mais aussi ses qualités de

40. John Horne STEVENSON, *Heraldry in Scotland*, 2 vol., Glasgow, 1914, t. 1, pl. I fig. 6 (p. 16-17).

41. SIMPSON, *An Anglo-Scottish baron...* (cité n. 8), p. 13. Il pourrait s'agir d'une tante d'Alan : un acte au bénéfice de l'abbaye de Melrose la dit sœur d'un certain Roland, peut-être le père de notre sigillant.

42. C'était en fait la mère d'Alan, Hélène de Morville, fille du connétable Richard de Morville, qui avait hérité de cette fonction, exercée par son époux Roland.

43. SIMPSON, *An Anglo-Scottish baron...* (cité n. 8), p. 66-67.

conseiller au service des cours d'Écosse et l'Angleterre, et de ses propres intérêts⁴⁴. Il œuvra notamment auprès du Plantagenêt en 1215 lors de l'affaire de la *Magna Carta*. Cependant le connétable ne participa pas à la croisade qui coûta la vie à Saer de Quincy : Alan de Galloway survécut 15 ans au comte de Winchester.



6



7

6. Grand sceau d'Alan de Galloway, connétable d'Écosse, aux armes du lion couronné (utilisé sans doute dès 1200).

J.H. Stevenson, *Heraldry in Scotland*, Glasgow, 1914, t. 1, pl. I fig. 6.

7. Premier grand sceau de Saer IV de Quincy (c. 1200).

Oxford, Magdalen College, Brackley B.179 (tous droits réservés au Magdalen College).

Utilisé avant 1225, le sceau d'Alan fut peut-être gravé en 1200, date à laquelle il hérita de son père. Il est possible toutefois que ce ne fût pas son premier sceau : il était alors assez fréquent pour les aristocrates de changer de sceau. Ainsi on recense deux, voire trois sceaux équestres différents pour Walter FitzRobert ; son fils Robert FitzWalter en posséda également trois au cours de sa vie (*fig. 8 à 10*)⁴⁵.

Le grand sceau d'Alan de Galloway n'est certes pas identique à celui du sire de Quincy (*fig. 6 et 7*) : il montre un cavalier allant vers la droite – et non la gauche – qui brandit une épée au lieu de la lance porte-bannière. Cependant la monture est couverte d'une housse aux armes (*lion couronné*) ornée de longues franges serrées, comme la cote d'armes⁴⁶. La figuration de ces franges, le lourd aspect caparaçonné des housses, l'arrondi de l'encolure des destriers soulèvent la question des influences mutuelles entre les sceaux de ces deux barons.

Alan de Galloway et Saer IV de Quincy eurent l'occasion de se côtoyer. Ils servirent les rois d'Écosse et d'Angleterre au début du XIII^e siècle. En particulier, ils apportèrent tous deux leur soutien à Guillaume le Lion puis Alexandre II (1214-1249), confrontés à la rébellion du clan MacWilliam en 1211-1215. Ils furent surtout des figures importantes,

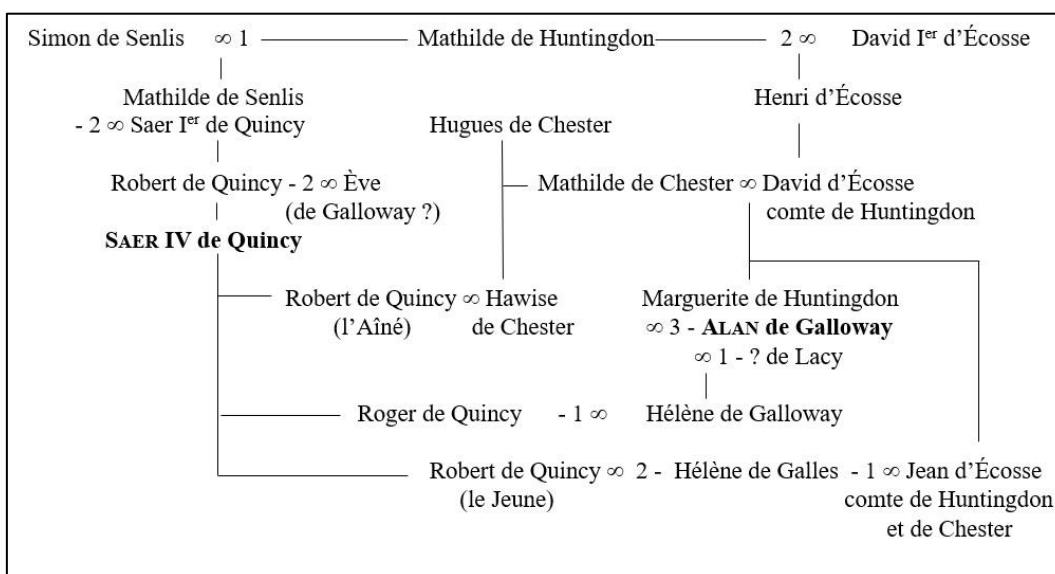
44. Ses terres écossaises de Galloway disposaient d'une relative autonomie vis-à-vis du pouvoir royal.

45. VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... » (cité n. 3).

46. STEVENSON, *Heraldry in Scotland*... (cité n. 40), p. 17.

quoique dans des camps opposés, de l'établissement de la *Magna Carta* en 1215. Par ailleurs, ils tissèrent des liens de parenté : en 1209 le connétable Galloway épousa en troisièmes nocces une cousine de Saer, Marguerite de Huntingdon⁴⁷, dont la tante Hawise de Chester était mariée avec Robert de Quincy l'Aîné, fils de Saer (voir *généalogie 3*). Une seconde alliance renforça plus tard les liens entre les deux lignages : avant 1223⁴⁸, Alan de Galloway donna sa fille aînée Héléne à Roger de Quincy, le fils cadet de Saer. Roger devint d'ailleurs connétable d'Écosse *de jure uxoris* après la mort de son beau-père en 1234.

Généalogie 3 : parentèle des Quincy, Huntingdon et Galloway



Étant donné les liens familiaux, auliques et politiques entre les deux hommes, et les similitudes entre leurs images sigillaires, il est probable qu'ils connaissaient leurs sceaux réciproques. L'écu gravé sur le sceau d'Alan de Galloway, présenté de profil, est cependant très différent de l'écu en toupie de Saer IV, visible de face et qui couvre le buste du cavalier – ce qui est habituel pour les cavaliers en armes évoluant vers la gauche. L'image plus « moderne » du sceau du connétable (pas de lance au gonfalon, écu à bords droits) est le signe soit qu'une main différente est intervenue, avec pour instruction d'imiter le style du sceau admiré, soit qu'un même artisan a œuvré mais à des dates différentes, son style ayant évolué entretemps.

Dans l'attente de nouvelles empreintes datées des sceaux de Saer IV de Quincy et Alan de Galloway, nous en restons au stade des conjectures pour la datation de la gravure des matrices. Reste une autre interrogation : où ces sceaux furent-ils commandés ? En Écosse ou en Angleterre ?

47. Il pourrait s'agir d'une seconde union et pas de la troisième (Richard D. ORAM, « Alan, lord of Galloway (b. before 1199, d. 1234) », dans *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, 2004).

48. L'union fut probablement réalisée du vivant de Saer IV, soit avant 1219.

Deux autres sigillants proches de Saer IV ont usé à la même époque de grands sceaux équestres figurant des housses frangées : Robert FitzWalter de Clare, sur son premier sceau (*fig. 8*), moins connu que la matrice conservée au British Museum, et avant lui son père Walter FitzRobert de Clare. Cependant les franges sur ces sceaux sont espacées et, pour certaines, larges ; et le style de la gravure diffère nettement de celui des sceaux de Saer de Quincy et Alan de Galloway. La production par un même orfèvre peut être écartée sans hésitation.

2. Les sceaux de Robert FitzWalter : l'emprunt des armoiries

Robert FitzWalter et Saer IV de Quincy étaient cousins, nés à peu près à la même époque et arrivés à la tête de leurs lignages respectifs autour des mêmes années : 1198 pour Robert, 1200 pour Saer. Ils combattirent ensemble en Normandie en 1202-1203, ce qui leur valut un emprisonnement mais aussi un compagnonnage d'armes. Surtout, ils furent des figures éminentes parmi les 25 barons révoltés qui imposèrent la *Magna Carta* à Jean sans Terre.

La proximité entre les deux hommes se traduit sur leurs premiers grands sceaux équestres qui offraient un point commun remarquable qui valut à ces objets d'attirer l'attention des sigillographes : tous deux intégraient dans l'image le blason de l'autre⁴⁹. Un petit écu aux armes anciennes de Quincy figurait devant le destrier de Robert (*fig. 8*), comme en écho à celui qui apparaissait au-dessus de la croupe du cheval de Saer IV, aux armes de Robert (*fig. 1*)⁵⁰. La présence réciproque des armoiries des sigillants sur ces sceaux, gravées selon un mode similaire, est rare et ne devait rien au hasard : à défaut de s'adresser au même artisan, les deux barons ont donné des ordres précis aux orfèvres qui devaient fabriquer leurs sceaux. Est-ce à dire que les deux matrices furent gravées à la même époque, peut-être à la suite de l'expédition en Normandie ? C'est possible. À moins qu'elles ne datent de l'arrivée des sigillants à la tête de leurs lignages en 1198 et 1200, et que ces petits écus aient été ajoutés quelques années après, rappelant qu'ils furent compagnons d'armes lors de la campagne de Normandie.

49. Sur les emprunts d'armoiries, voir Adrian AILES, « Heraldic Marshalling in medieval England » dans Cecil HUMPHREY-SMITH (dir.), *Actes du VIII^e colloque de l'Académie Internationale d'Héraldique, Canterbury, 1993. Les combinaisons d'armoiries par les personnes privées. Les brisures de bâtardise. Family History, Canterbury, 1995*, p.15-29 (notamment p. 18).

50. Il s'agit d'une brisure du chevronné des Clare dont les FitzWalter descendent en branche cadette (NIEUS, « L'Invention des armoiries... », cité n. 5, p. 127-133).



8. Premier grand sceau équestre de Robert FitzWalter de Clare, cousin de Saer IV, utilisé avant 1207 (70 mm).

Il montre les armes brisées de Clare (à deux chevrons et à la fasce) sur l'écu du cavalier et la housse du cheval, et les armes anciennes de Quincy (à la fasce et au lambel) sur l'écu devant le destrier.

Society of Antiquaries, moulage F 20 (tous droits réservés à la Society of Antiquaries).



9. Matrice en argent du 2^e grand sceau équestre de Robert FitzWalter, utilisé après 1207 (73 mm).

L'écu gravé devant le destrier est aux nouvelles armes des Quincy.

Cliché inversé. BM, 1841, 0624.1 (tous droits réservés au British Museum).

Peu après, Robert FitzWalter fit graver une nouvelle matrice de grand sceau au goût du jour mais conserva la figuration des armes de son parent, totalement renouvelées comme nous l'avons vu après la création du comté de Winchester en 1207 (*fig. 9*)⁵¹.

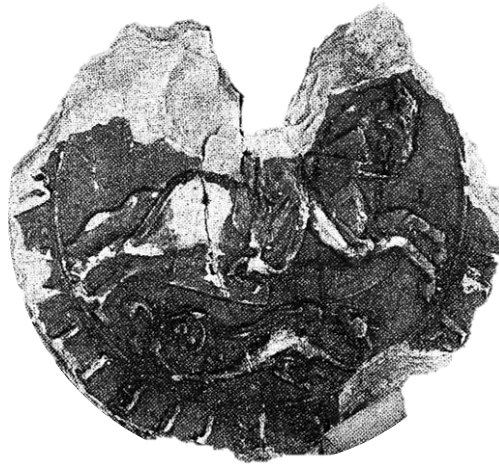
Le style de ce deuxième grand sceau équestre n'est pas sans rappeler celui du grand sceau biface de Saer IV de Quincy (*fig. 4*) : les caparaçons, débarrassés de leurs franges, tombent avec raideur mais épousent la forme des destriers, les cottes d'armes s'envolent en plis bouillonnants, les heaumes offrent le même aspect. Nicholas Vincent suggère que Robert FitzWalter a pu s'adresser à des artisans parisiens pour ce deuxième sceau étant donné qu'il fut présent dans la capitale française peut-être en 1212 et assurément en 1215⁵². Saer IV, qui l'accompagnait à Paris en 1215, passa-t-il commande de son propre

51. VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... », cité n. 3, p. 90-91.

52. *Ibidem*.

sceau biface au même atelier ? Certains détails distinguaient les deux sceaux : les écus en toupie du sceau de FitzWalter furent abandonnés par Saer IV qui leur préféra des écus à bords droits, sans doute lassé par cette forme de bouclier qui caractérisait son premier jeu de sceaux. De plus, le comte de Winchester renonça à faire graver un écu aux armes de son cousin. Toutefois, sa femme Marguerite de Beaumont inséra sur son sceau comtal un écu de FitzWalter sous l'écu aux armes de Quincy, comme pour compenser son absence sur le grand sceau de son époux (*fig. 5*)⁵³.

Robert FitzWalter a possédé un troisième grand sceau équestre. D'après Nicholas Vincent, qui a révélé l'existence de ce dernier modèle très proche du précédent, il fut peut-être gravé en 1218, avant le départ de Saer IV pour la croisade (*fig. 10*)⁵⁴. Le baron a-t-il perdu sa matrice en argent, aujourd'hui conservée au British Museum, ou lui a-t-elle été confisquée après la défaite de Lincoln en 1217, face aux troupes du tout jeune Henri III ? Toujours est-il que l'image de ce troisième sceau était presque identique à celle du précédent, mais sans doute réalisée par une autre main : les paturons des antérieurs du destrier sont très repliés, presque cassés ; sa tête est plus fine et son chanfrein légèrement bombé ; le dragon a un corps moins compact et il semble courir en déployant ses ailes au lieu de se pelotonner sous le ventre du destrier, comme tétanisé de peur, sur le sceau précédent. Surtout, le petit écu aux armes de Quincy a disparu : Robert FitzWalter a-t-il suivi l'exemple de son cousin Saer ? Impossible de l'affirmer en l'absence de *terminus a quo* pour la gravure du grand sceau biface du comte de Winchester.



10. Troisième grand sceau équestre de Robert FitzWalter, peut-être utilisé à partir de 1218 (70 mm).

NRO, Northampton, Spencer 617

(tous droits réservés au Northamptonshire Record Office).

53. Paul D. A. HARVEY, Andrew MC GUINNESS, *A Guide to British Medieval Seals*, Londres-Toronto, 1996, p. 49-50.

54. VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... » (cité n. 3), n. 38 p. 93. Les similitudes entre les deux sceaux ont induit Birch en erreur : il les confond dans son inventaire (Birch 6015 et 6016).

3. Le sceau de Hugues de Neville : le motif du lion

Nous nous sommes essentiellement intéressés jusqu'à présent aux grands sceaux équestres. Cependant le revers du grand sceau biface de Saer IV de Quincy offre une image singulière : le chevalier à pied combattant le lion⁵⁵. Ce motif, utilisé sur les sceaux anglais depuis le milieu du XII^e siècle au moins, renvoie aux valeurs chevaleresques de courage, de force et de lutte contre le Mal, donc de défense de l'Église⁵⁶. Il est gravé par exemple sur un sceau de 68 mm daté de 1154 ayant appartenu à un certain Robert Berchel ; l'écu du combattant semble gravé d'un *palé*⁵⁷. On en trouve des variantes dont la plus courante montre un homme assis sur le dos du lion et lui saisissant la gueule à mains nues, illustration d'un épisode de la vie de David⁵⁸. En France, ce motif du combattant chevauchant un lion est plutôt rare. On le remarque sur les sceaux de la Commune de Rue⁵⁹ et plusieurs membres du lignage des Larchevêque⁶⁰ l'ont utilisé. Autre variante, un homme agenouillé sur le dos d'un lion, lui tenant la gueule d'une main, lève l'épée pour frapper⁶¹.

Hugues de Neville († 1234), contemporain du comte de Winchester, a choisi le type du chevalier face à un fauve pour son grand sceau⁶². On dispose de trois empreintes de ce sceau entre 1215 et 1227 : elles montrent un combattant à pied, dépourvu de la protection d'un écu, affrontant à l'épée un lion dressé sur ses postérieurs qu'il saisit à la gorge (*fig. 11*)⁶³. Il fut suggéré, à la suite de Matthieu Paris, que cette image illustrait un épisode de la vie du sigillant : lors de la troisième croisade (1189-1192), il aurait combattu un lion⁶⁴. D'autres supposent que l'image fut plus probablement inspirée à Hugues de Neville par l'iconographie orientale, l'anecdote du combat léonin ayant été créée à partir du sceau⁶⁵.

55. Ce type sigillaire est analysé dans HENDERSON, « Romance and politics... » (cité n. 3).

56. Sur l'assimilation du lion au démon, voir également Louis CHARBONNEAU-LASSAY, *Le bestiaire du Christ*, Paris, 2006, p. 50-51.

57. Conservé aux Hereford Cathedral Archives (deed 775), il a été recensé dans le cadre du projet *Seals in Medieval Welsh and the Welsh Marches (SINEW)*, dirigé par Phillipp Schofield de l'Université d'Aberystwyth. L'empreinte est disponible en ligne dans la base *Digisig*, sceau n°10229391 (consulté le 07/08/2021). Henderson développe l'exemple du sceau d'Edouard Restalrig dans « Romance and Politics... » (cité n. 3) p. 27-28.

58. 1 Samuel 17 : 34-35.

59. AN, sc/Vi 600 et 601.

60. Robert MAXWELL, « Sceaux, monnaies et discours urbain dans l'Aquitaine des Plantagenêt », dans Marc GIL et Jean-Luc CHASSEL (dir.), *Pourquoi les sceaux ? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art. Actes du colloque organisé à Lille, Palais des Beaux-Arts les 23-25 octobre 2008*, Lille, 2011, p. 275-291.

61. Un exemple est recensé dans la base *Digisig*, sceau n°10401321 (consulté le 07/08/2021).

62. Jörg PELTZER, « Making an impression : seals as signifiers of individual and collective ranks in the upper aristocracy in England and the Empire in the thirteenth and fourteenth centuries », dans SCHOFIELD, *Seals and their Context* (cité n.), p. 63-76 (ici p.67).

63. John McEWAN, *Seals in medieval London : a catalogue*, Londres, 2016, n° 376. Les empreintes sont en ligne dans la base *Digisig*, sceau n°10207131 et sceau n°10248381 (consulté le 07/08/2021).

64. W. S. ELLIS, « The use of antique gems as mediaeval seals », dans John Gough NICHOLS, *The Herald and Genealogist*, 8 vol., 1862-1874, t. 4, p. 516-518. HENDERSON, « Romance and politics... » (cité n. 3), p. 31.

65. Albert Frederick POLLARD, *Dictionary of National Biography*, Londres, 1885-1900, t. 40, p. 261.



11. Grand sceau de Hugues de Neville, utilisé en 1215-1217 (41 mm).

LMA, CLC/313/L/H/001/MS25121/1479

(tous droits réservés aux London Metropolitan Archives).

Le sire de Neville a côtoyé Saer IV de Quincy au service des Plantagenêt qui l'avaient nommé responsable des forêts royales, office éminent de la Couronne. Hugues de Neville, comme Alan de Galloway, resta fidèle à Jean sans Terre et le conseilla lors de l'établissement de la *Magna Carta*. Mais en 1216, il rejoignit la rébellion avant, comme Saer IV, de rentrer au service du jeune Henri III.

Faut-il voir une influence directe de l'un sur l'autre dans le choix de leurs images sigillaires ? La gravure du sceau de Hugues de Neville est d'un style éloigné de celui du comte de Winchester, issu manifestement d'une main différente. Les dimensions en sont plus modestes (41 mm contre 77) et le sceau n'est pas biface mais classiquement accompagné d'un contre-sceau héraldique. La légende est laconique (*sigillum Hugonis de Nevila*, soit « sceau de Hugues de Neville »). Ce moindre prestige du sceau de Hugues de Neville est lié à son défaut de titre comtal. Il est probable que la matrice fut gravée antérieurement à celle de Saer IV, si l'on se fie aux casques qui coiffent les combattants : sur le sceau de Saer, le heaume à visière fixe et timbre plat est de facture plus récente que celui à timbre rond et à nasal figuré sur le sceau du sire de Neville. La révolte contre Jean sans Terre n'était pas à l'origine du motif du sceau de Hugues de Neville, qui l'utilisait déjà en 1215, et peut-être dès son retour de la croisade en 1192. Il ne s'agissait pas d'une évocation du combat contre les Plantagenêt mais plutôt de celui mené contre les Sarrazins en Orient. À défaut d'avoir des liens de parenté, Hugues de Neville et Saer de Quincy se connaissaient et avaient probablement vu leurs sceaux respectifs au cours de leur carrière au service de la Couronne. Le comte de Winchester a pu s'inspirer, pour le revers de son grand sceau biface, de l'image sigillaire de Hugues de Neville, en lui donnant un sens politique (combat contre le tyran) ou en conservant sa dimension spirituelle (combat pour la foi). Mais, nous l'avons mentionné, d'autres sigillants utilisaient ce motif en Angleterre⁶⁶. Sans doute faut-il aussi y voir, comme le suggérait Henderson, un thème en vogue dans les milieux de cour sous Jean sans Terre⁶⁷.

66. VINCENT, « The seals of King Henry II... » (cité n. 26), p. 20 et n. 121 p. 31

67. HENDERSON, « Romance and politics... » (cité n. 3), p. 31.

CONCLUSION

Il existe entre les sceaux de Saer IV de Quincy, de son cousin Robert FitzWalter, de son affin Alan de Galloway et du sire Hugues de Neville des parentés de style, des jeux d'emprunt d'armoiries, des similitudes dans les thèmes iconographiques, un attrait pour certains détails qui trahissent des « contacts sigillaires » entre ces personnages, soit par la circulation des empreintes, soit par l'admiration des matrices. Ces échanges ont donné lieu à des inspirations, des imitations, peut-être le recours à un même atelier de graveurs dans certains cas. Nombre d'éléments relèvent de l'évolution générale du style de gravure qui répondait aux goûts du moment, et de l'aptitude technique des orfèvres dont les propres choix esthétiques influençaient la production sigillaire de leur époque. D'autres composantes – on pense en particulier aux petits écus aux armes du cousin ou à l'emprunt d'une maxime biblique – portent la marque d'une intervention précise des sigillants auprès des graveurs pour obtenir un programme iconographique et une légende circonstanciés.